



ISOLATION INTÉRIEURE EN RÉNOVATION



Durée
16 heures



Date début prochaine session
28/10/2025



Nb places dispo.
6 places restantes



Langue
FR



LIEU DE LA FORMATION

Référence : C1382

Effectif max : 10 participants

Langue : FR

Cible : Salariés du bâtiment (maçons, plaquistes, charpentiers, etc.) Tous les professionnels intervenant sur des chantiers de rénovation

Tarif : 0,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

OBJECTIF

Réaliser une isolation par l'intérieur d'un bâtiment en rénovation

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

Les fondamentaux de l'isolation intérieure :

- Pourquoi isoler l'intérieur d'un bâtiment ? (confort, économies d'énergie, lutte contre l'humidité)
- Les conséquences d'une mauvaise isolation
- Les différents types d'isolants (laine de mouton, fibres et blocs de chanvre, fibre en bois, etc.)
- Les différents types d'enduits (argile, chaux, etc.)

Les supports :

- Assainissement bâtiment (remonté capillaire, moisissures, sels minéraux, etc.)

La réglementation thermique :

- Les exigences en matière d'isolation intérieure

Les techniques d'isolation :

- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des plafonds
- Isolation des planchers

Les points singuliers :

- Les raccords
- Les passages de réseaux

PRATIQUE

Mise en pratique et cas concrets :

- Préparation des supports
- Pose d'isolant sur ossature en bois (isolation végétale)
- Pose isolation et fixation mécanique sur support en maçonnerie (isolation végétale)
- Réalisation enduits (argile, chaux, etc.)
- Raccords divers (plafond, dalle, plafond, fenêtres, etc.)

Contrôle de qualité :

- Observation des différentes techniques mises en œuvre
- Identification des points faibles
- Analyse des ponts thermiques

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

Niveau B1 ou équivalent

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de participation (pas d'évaluation finale, seul la présence compte)

**Frais d'inscription pris en charge
Et remboursement à l'entreprise**

(135 € / jour de formation / personne)

Contactez le secrétariat de l'IFSB pour connaître les conditions



Le Fonds social européen
investit dans votre avenir